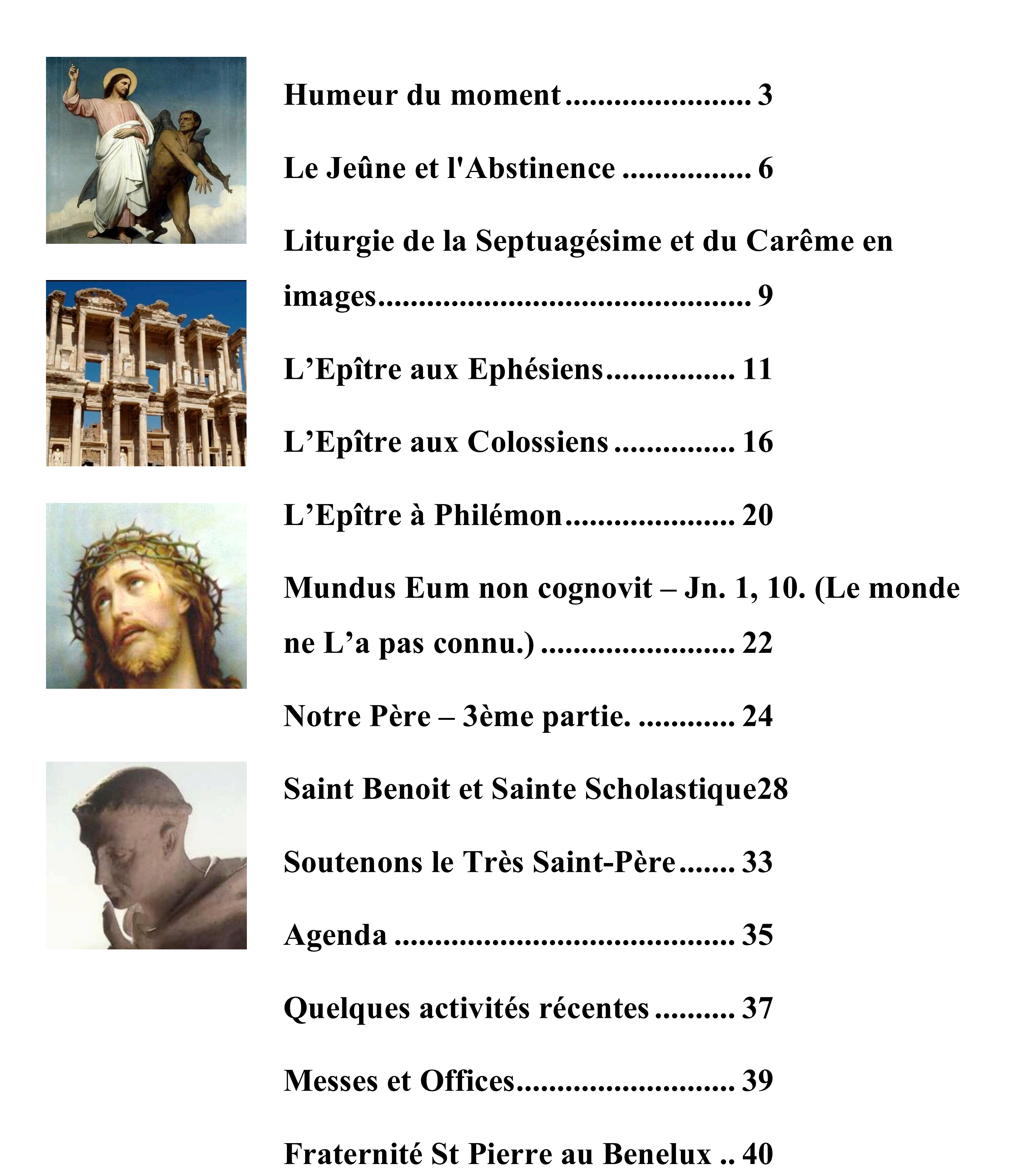
Fraternité Saint Pierre, Benelux



Lettre à nos amis et bienfaiteurs
Février 2009

Sommaire



Humeur du moment



Excommunications, agitations : position

L'actualité religieuse est profondément marquée, depuis le 24 janvier dernier, par le pas en avant historique accompli par le Pape Benoît XVI : la levée des excommunications envers les quatre évêques de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

Afin d'aller vers la décisive réconciliation, le Pape a l'audace d'un tel geste, et le Saint-Siège est prêt à étudier avec la FSSP X les questions qui restent « ouvertes », c'est-à-dire faisant toujours débat et agitation depuis le Concile Vatican II. On pense bien sûr aux questions concernant la liberté religieuse et l'œcuménisme ; on s'attend aussi à une reconnaissance officielle par un statut juridique privilégié, permettant à ces Confrères et aux fidèles qui leur sont liés de vivre l'exclusivité de la liturgie traditionnelle.

Quel virage ! Et quelle belle perspective s'ouvre aux yeux de tous ceux qui souhaitent la diffusion de la liturgie et de la doctrine traditionnelles. Cet acte du Pape manifeste une sollicitude toute particulière pour la famille catholique traditionnelle, qui réchauffe le cœur et tend à réparer les injustices et tracasseries sans nombre dont « on » a chargé tous ceux qui se sont attachés dans l'Eglise depuis 40 ans, aux valeurs classiques et

ont préféré aux nouveautés les valeurs sûres éprouvées par des siècles nombreux de pratique ecclésiale.

Certes, ce qui est ancien n'est pas automatiquement parfait loin de là. Mais à s'attacher aux pratiques traditionnelles de l'Eglise on ne peut se tromper gravement ; tandis que la soif insatiable de nouveautés en matière religieuse (que l'on connaît depuis quarante ans environ) ne s'accorde avec le sens de l'Eglise et prélude au désordre et à l'irrespect.

Le Pape souhaite manifestement apporter des éclaircissements aux doctrines récemment mises en lumière et si souvent gauchies par l'enseignement quotidien et les interprétations déviantes. Il est vrai que les textes conciliaires sur la liberté religieuse et l'œcuménisme –pour en revenir à eux- ont engendré dans le peuple catholique de très nombreuses déformations doctrinales, qui instillent dans les esprits que la liberté de conscience est au-dessus de toute loi, ou bien que chaque religion constitue un chemin vers le Salut et une voie recommandable vers la vérité révélée.

Il est plus que temps d'élaborer des interprétations authentiques qu'on pourrait encore appeler clarifications officielles sur les points qui font débat. C'est à l'Autorité romaine que revient cette tâche qui est aussi son privilège.

C'est ce qu'elle a déjà commencé de faire, d' ailleurs, en 2000 avec l'Instruction « Dominus Jesus » concernant certains points de l'œcuménisme mal compris, et le 10 juillet 2007 par la Déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur l'expression conciliaire « subsistit in » ; pour ne citer que deux exemples.

Dans ces cas, à partir de son enseignement traditionnel, le Magistère a explicité le sens d'expressions qui semblaient jusqu'alors à beaucoup trop « progressistes » et source de confusion doctrinale. On regrettait en effet, dans les milieux « conservateurs » et « traditionnalistes » la formule très nette « hors de l'Eglise (catholique), point de salut ». Les clarifications sous forme de note ou de déclaration récemment publiées ont voulu montrer l'harmonie et l'homogénéité des formulations conciliaires à l'égard de la Tradition, en précisant dans quel

sens il fallait entendre ces formulations nouvelles -et inquiétantes aux yeux de beaucoup.

Le pape est le seul qui puisse établir ce genre de mise au point, le seul à pouvoir effectuer des corrections, et personne dans l'Eglise ne peut prétendre le juger publiquement ni lui imposer un temps ni un sens pour une telle interprétation authentique.

On peut penser que Benoît XVI estime le temps venu, qu'à la faveur des nécessaires études théologiques qu'il appelle et demande à la FSSP X, de nouvelles clarifications paraîtront, dans le sens d'une évolution homogène de l'enseignement de l'Eglise, en harmonie avec sa Tradition doctrinale.

Le 22 décembre 2005, devant la Curie Romaine, le Pape parlait déjà au sujet du Magistère conciliaire en faveur d'une « herméneutique de coninuité », et refusait l' « herméneutique de rupture ».

C'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Et non pas de racisme ni d'antisémitisme, que l'Eglise réprouve et que l'un des évêques de la FSSP X a lamentablement évoqué, sortant complètement de son rôle religieux et entrant de plus dans une sphère très polémique et humainement si douloureuse.

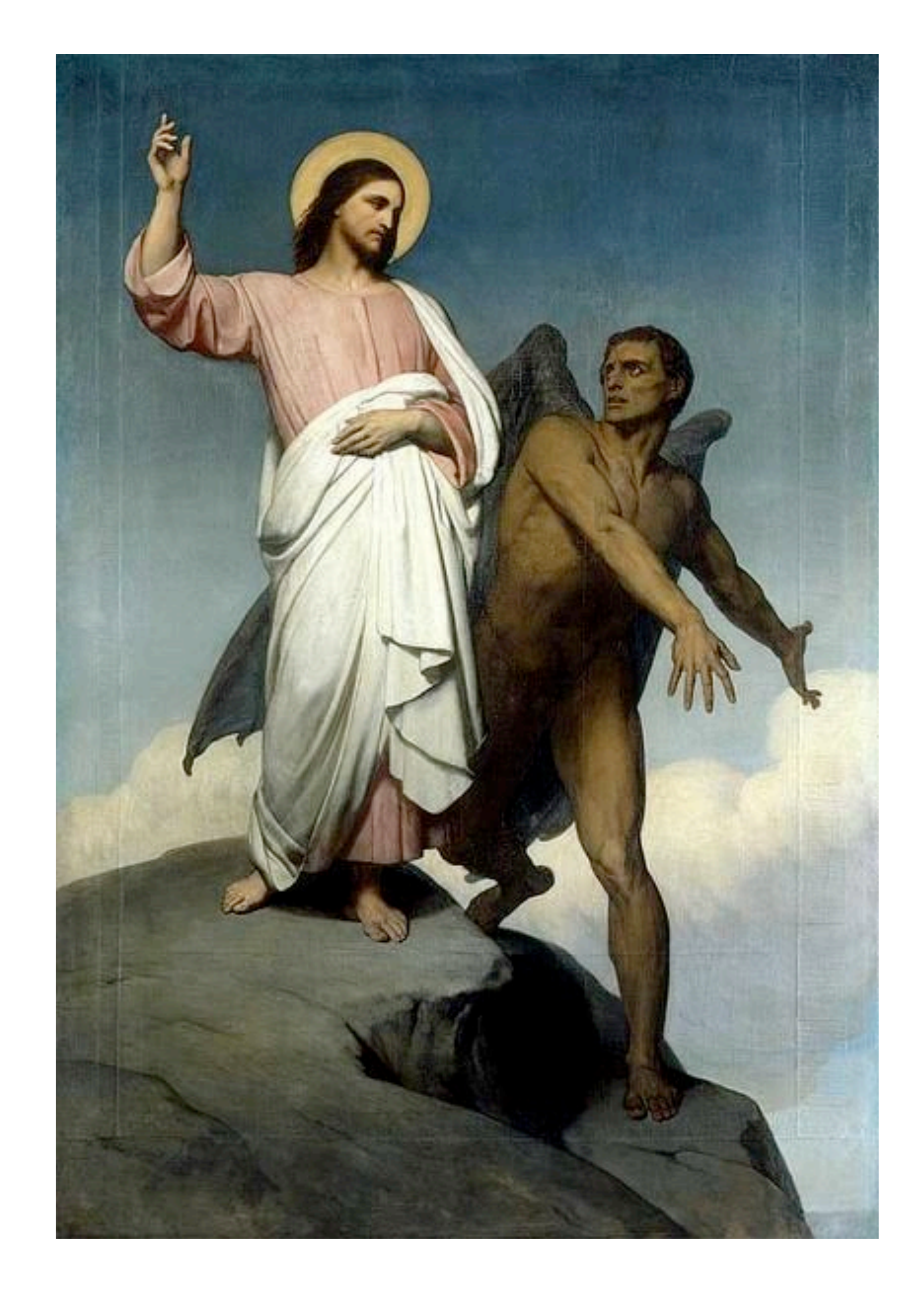
Il faut prier pour le Pape, puisque son action du mois dernier est maintenant l'occasion d'une contestation beaucoup plus large de sa personne et de son autorité ; une grave contestation.

Joignez-vous, chers Amis, à la Neuvaine de prière pour Benoît XVI si ce n'est déjà fait et inscrivez-vous pour cela sur notre site internet www.fssp.be, par un courrier ou un simple coup de téléphone, pour que nous puissions compter les soutiens et les faire remonter au Saint-Siège.

N'ayons pas peur : Jésus a vaincu le monde, et en se désignant un Vicaire sur terre, à Rome, Il sait fort bien ce qu'Il fait !

Abbé Hervé Hygonnet, FSSP

Le Jeûne et l'Abstinence



Le jeûne est une pratique très ancienne chez les chrétiens (et déjà sous le régime de l'Ancienne Loi). On peut le définir comme étant " une privation volontaire dans la nourriture, soit sur la quantité soit sur la qualité " (Père Sineux : on peut lire à ce sujet son Initiation à la Théologie de saint Thomas, pages 430 et suivantes).

C'est un acte de la vertu de tempérance (l'une des quatre vertus cardinales), dont saint Thomas nous donne 3 motifs pour le pratiquer :

- il aide à réprimer la concupiscence de la chair
- il aide à libérer l'esprit des œuvres terrestres pour vaquer à la contemplation des vérités éternelles
- il est un moyen de satisfaire pour les péchés

C'est surtout dans cette dernière intention que l'Eglise demande le jeûne du Carême. Le jeûne est alors ici commandé par la vertu de *pénitence*, vertu nécessaire selon l'opinion commune des théologiens et la pratique de l'Eglise, dans la condition humaine présente : celle de pécheurs, pour obtenir la rémission des fautes, et donc, le salut éternel.

Le jeûne se situe alors dans l'ordre des moyens, *en vue d'une plus grande sainteté*, et ne saurait constituer une fin en soi : le Christ a souvent remis à leur place les pharisiens qui faisaient du jeûne un signe ostentatoire d'une sainteté qui se voulait trop légale ! " *Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air sombre, comme font les hypocrites qui exténuent leurs visages pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, afin qu'il ne paraisse pas aux regards des hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est présent dans le secret ; et ton Père céleste qui voit dans le secret te le rendra* " (St Mt VI ; 16)

Le jeûne regarde d'abord la vie spirituelle et l'intimité avec le bon Dieu. Il permet de se purifier, laissant plus libre d'aller vers Celui qui est source de toute sainteté. On comprend dès lors qu'il doive s'accompagner d'une certaine *modestie et humilité* : Si le jeûne devait être une occasion d'autosatisfaction et d'orgueil (et la tentation est souvent là !), il manquerait finalement son objectif et serait donc vain !

Actuellement, l'Eglise n'ordonne de jeûner que 2 fois l'an, ce qui, on en conviendra, est fort peu ! le mercredi des cendres et le vendredi saint. (cf. CIC, can. 1251) Le droit précise que " *sont liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs (à partir de 18 ans) jusqu'à la soixantième année commencée*."

Quant à l'abstinence, elle prohibe la consommation de viande. Les

conférences épiscopales peuvent toutefois en changer la matière. Actuellement, l'abstinence est demandée par l'Eglise, chaque vendredi de l'année (sauf si une fête de Ière classe vient à tomber un vendredi). La loi de l'abstinence concerne les fidèles à partir de l'âge de 14 ans. Il est possible de commuer l'abstinence du vendredi (sauf en Carême où elle demeure obligatoire) par une autre pénitence laissée à la discrétion de chacun.



Il convient toutefois de rappeler la norme qui doit présider à l'esprit du jeûne et de l'abstinence : can.1249 : "*Tous les fidèles sont tenus par la loi divine de faire pénitence chacun à sa façon ; mais pour que tous soient unis en quelque observance commune de la pénitence, sont prescrits des jours de pénitence durant lesquels les fidèles s'adonneront d'une manière spéciale à la prière et pratiqueront des œuvres de piété et de charité, se renonceront à eux- mêmes en remplissant plus fidèlement leurs obligations propres, et surtout en observant le jeûne et l'abstinence selon les canons suivants » (cf. supra).*

Concrètement, les jours de jeûne, il est permis de faire un repas dans la journée, en ayant soin de garder une certaine sobriété. Un petit déjeûner frugal et le soir une collation (soupe...) sont autorisés en outre.

Abbé Laurent Demets, FSSP

(Extrait de defidecatholica.blogspot.com)

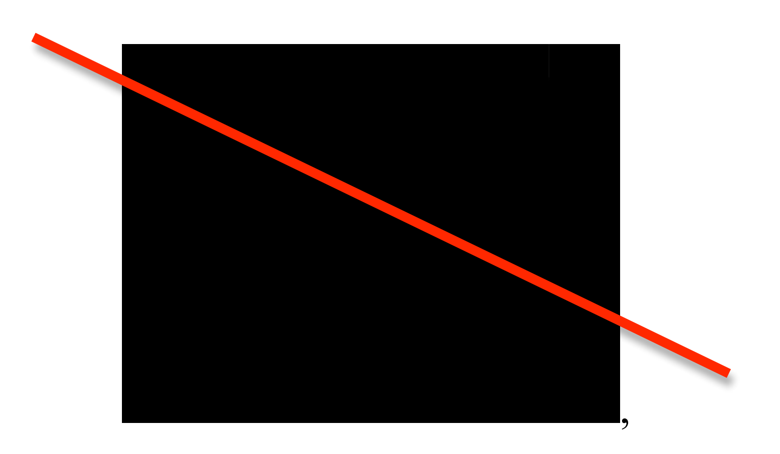
Liturgie de la Septuagésime et du Carême en images

Dès la Septuagésime, par esprit de pénitence : plus d'Alleluia



,

ni de « Gloria in excelsis Deo »



,

Les ornements sont de couleur VIOLETTE



Avec le Carême, en plus de ces restrictions, on ne joue plus de morceaux d'orgue



,

et <u>les fleurs n'ornent plus l'Autel</u>.



Enfin, le samedi soir après le 4è dimanche de Carême, l'Eglise prend carrément le deuil en entrant finalement dans le **Temps de la Passion** : elle recouvre toutes les croix (les statues et les tableaux) d'un voile violet, symbole du chrétien qui se voile la face devant les douleurs endurées par son Seigneur pour le rachat des péchés.

L’Epître aux Ephésiens



Vestiges de la cité d'Ephèse en Asie Mineure, l'une des villes évangélisées par Saint Paul.

I Introduction :

A l’époque de St Paul, Ephèse est la capitale de l’Asie proconsulaire, l’une des provinces de l’Empire Romain. Elle possède un port considérable lui donnant la stature d’un centre commercial florissant. Sa population est d’origine grecque d’une part, asiatique d’autre part.

St Paul s’y rend d’abord à la fin de son deuxième voyage missionnaire vers 54, accompagné d’Aquila et Priscille, ses amis qu’il laisse sur place quand, après avoir annoncé l’Evangile seulement dans la Synagogue, il doit repartir.

Il revient à Ephèse au cours de son troisième voyage missionnaire, pendant trois années (55-57), au cours desquelles il obtient de merveilleux résultats, jusque dans les régions autour d’Ephèse. L’orfèvre

des idolâtres, Demetrius, fomente une émeute qui oblige l'Apôtre à une fuite précipitée.

La Chrétienté d'Ephèse est profondément unie à St Paul, comme un enfant à son père ; elle provient partiellement du judaïsme, et pour la plus grande part du paganisme.

II Les Epîtres écrites pendant le premier emprisonnement de St Paul à Rome :

Il s'agit des quatre épîtres, aux Ephésiens, aux Colossiens, à Philémon et aux Philippiens. L'auteur y fait mention de « ses chaînes » plusieurs fois, de son espoir d'être bientôt remis en liberté, de sorte qu'il puisse visiter ceux auxquels il écrit. Il ne s'agit pas de sa captivité à Césarée, puisqu'il y attendait d'aller comparaître à Rome, et ne pouvait donc espérer une prompte libération. Cette libération ne pouvait non plus être envisagée au cours de la deuxième captivité où l'Apôtre est conscient de sa mort prochaine selon II Tim IV, 6 : « pour moi, je suis déjà offert en sacrifice et l'heure de mon départ approche. »

L'Epître aux Ephésiens et celle aux Colossiens ont été portées simultanément et par le même disciple, Tychicus, qui remit aussi à Philémon la lettre qui lui était destinée. La Tradition et les Pères de l'Eglise s'accordent harmonieusement pour situer l'écriture de ces Epîtres à Rome ; et donc au cours de la première captivité de Saint Paul.

III Problèmes concernant les destinataires :

Un certain nombre d'Exégètes pensent que l'Epître aux Ephésiens est probablement adressée aussi aux chrétiens d'autres Eglises d'Asie, puisque plusieurs Ecrivains ecclésiastiques de l'Antiquité le suggèrent, parce qu'aucune allusion ne se trouve dans cette Epître concernant l'intimité des relations entre St Paul et les Ephésiens, ni aucune salutation particulière ; parce que le sujet choisi par l'auteur est traité de manière toute générale : comme si St Paul entendait s'adresser à des lecteurs dont il n'avait pas de connaissance personnelle.

Toutefois, aucune raison décisive n'infirme la Tradition qui enseigne que c'est bien aux habitants d'Ephèse que s'adresse cette lettre,

et que Tychicus fut chargé de suppléer de manière plus personnelle au style très général de l'Epître.



La grande bibliothèque d'Ephèse

<u>IV L'occasion et le but de l'Epître :</u>

La généralité -justement- du ton fait qu'on ne peut rien dire de précis et/ou certain sur ces deux points.

Quelques hypothèses plausibles et traditionnelles :

-I, 15 et suiv. : St Paul a reçu des nouvelles de ses chers Ephésiens, qui l'aiguillonnèrent, car de fausses doctrines avaient vu le jour (il l'avait d'ailleurs prédit quelques années plus tôt, à Milet devant le clergé d'Ephèse réuni pour ses adieux).

Les judaïsants d'une part faisaient pression pour maintenir l'autorité de l'ancienne Loi, et d'autre part les théosophes grecs et orientaux spéculaient subtilement, préparant l'hérésie gnostique.

Ces déviances « piaffantes » pouvaient entraîner des erreurs et déviations morales. Pour prévenir ces dangers, St Paul écrit sa lettre et profite du départ de Tychicus pour la lui confier.

Il n'attaque pas directement les erreurs sus-dites, car elles n'ont pas encore fait de victime à ce moment ; mais il les écarte pour ainsi dire d'avance, en montrant à ses lecteurs quelle immense grâce c'était pour eux d'être devenus chrétiens par la Foi et par la Morale, et il expose celles-ci, de sorte qu'il augmente les vertus pratiques (morales) de ses lecteurs en même temps que leurs connaissances dogmatiques.

L'Epître semble avoir été composée rapidement ; son style est encore moins soigné qu'ailleurs : constructions brisées, phrases longues et compliquées remplissent la première partie notamment. Elle ne comporte pas de polémique, mais plutôt un exposé plein de solennité et d'autorité.

V Le sujet et le plan :

L'Apôtre est préoccupé par deux pensées à instiller dans l'âme du lecteur : la grandeur de la grâce dont ils ont été l'objet et la hauteur de sainteté à laquelle ils sont appelés et doivent tendre.

Le bref préambule, la conclusion tout aussi laconique laissent toute la place à deux parties principales :

Ière partie : doctrine (I, 3 à III, 21) concernant les principales vérités du Christianisme, le grand bienfait de la Rédemption par Jésus-Christ, mais surtout la Sainte Eglise, œuvre dont les racines proviennent du Coeur de Dieu pour sauver le monde et dont les branches s'étendent sur terre dans toutes les directions, en étroite union avec le tronc, Jésus-Christ.

IIè partie : une vie digne de la Foi et de l'Eglise (IV, 1 à VI, 20)
St Paul souligne notamment 4 points pratiques :

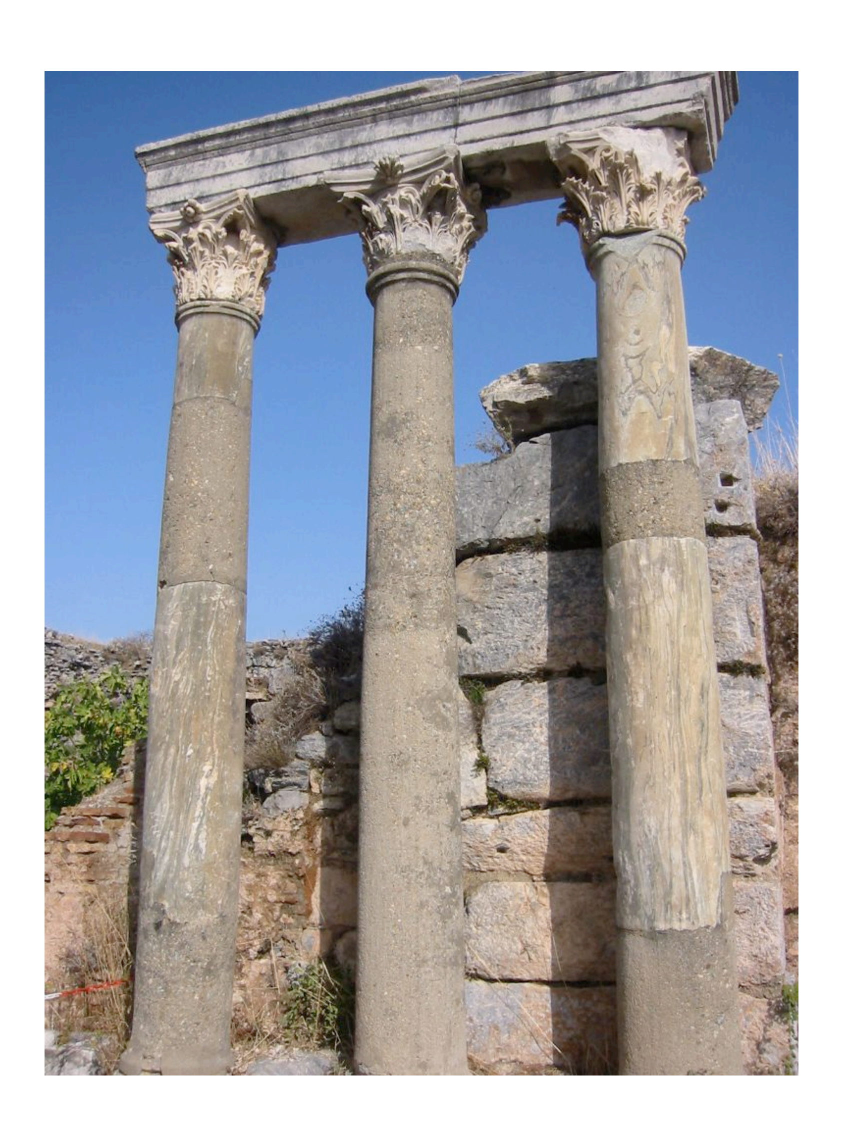
- 1 La nécessité de l'union parfaite entre ceux qui appartiennent à l'Eglise du Christ
- 2 La sainteté chrétienne, par opposition aux vices païens

- 3 Les devoirs familiaux du chrétien
- 4 Comment un chrétien doit combattre pour sa Foi

On notera que le chapitre V est unique et admirable, au sujet de l'Eglise.

L'Epître aux Ephésiens est donc très cohérente, elle constitue un texte fort nourrissant pour la formation du catholique aujourd'hui, assez complet, et d'une unité parfaite.

Abbé Hervé Hygonnet, FSSP



L'Epître aux Colossiens



La vallée de Lycus ou se trouvait la ville de Colosse

<u>1 Colosses …</u>

… était une ville très ancienne, célèbre et prospère, située en Phrygie (sud-ouest de l'Asie Mineure), bâtie sur les rives du Lycus.

St Paul se rendit deux fois en Phrygie (au début du deuxième et du troisième voyages missionnaires), mais jamais à Colosses-même, dont la Chrétienté fut sans doute constituée par Epaphras, dont il est question au début et à la fin de l'Epître (cf. I, 7 et IV, 12-13).

Comme à Ephèse, s'y trouvent majoritairement des convertis issus de la gentilité (c'est-à-dire du monde païen) ; l'élément juif y est représenté en proportion mineure.

2 Occasion et but de l'Epître

Epaphras ayant rejoint St Paul à Rome, il rend compte à l'Apôtre que des docteurs fallacieux se sont introduits dans la communauté chrétienne et y répandent des erreurs dangereuses, notamment:

- la nécessité de continuer à observer la Loi mosaïque
- l'existence d'anges incréés, par lesquels l'homme s'approche de Dieu plus sûrement que par Jésus (on reconnaît ici encore les racines de l'hérésie gnostique)

Paul réagit énergiquement à ce récit d'Epaphras. Par son Epître, il confirme d'abord de manière générale les Colossiens dans la Foi et dans la pratique des vertus chrétiennes ; il entend aussi les prémunir contre les erreurs menaçantes. De ce fait, on comprend que cette Epître soit en partie polémique.

La lettre est confiée à Tychicus, qui porte aussi celles destinées aux Ephésiens et à Philémon.

3 Sujet traité et division :

L'idée mère en est que le Christ est à la tête de toutes choses : St Paul souligne que non seulement Jésus est Dieu, mais qu'Il est unique Rédempteur, pour contrer les hérétiques de Colosses qui avaient osé adjoindre à Jésus d'autres médiateurs et/ou sauveurs (les fameux « anges incréés »).

Par Jésus-Christ, tout a été créé, par Lui seul les hommes sont régénérés et réconciliés avec Dieu ; son rôle est unique et le Christ est incomparablement supérieur aux membres les plus élevés de la hiérarchie angélique. A Lui seul il faut adhérer par la Foi et St Paul déclare vivre de la Vie-même du Christ.

Division

- I, 1-3 : Brève salutation

- I[ère] partie (I, 4 à II, 23) : la Personne et l’œuvre du Christ (explication doctrinale) d’abord, puis réfutation polémique des enseignements erronés des faux docteurs.

- II[nde] partie (III, 1 à IV, 1) : exhortations morales générales, puis application pratique à la vie de famille

- IV, 2 à 18 : Conclusion



Carte de l’Asie mineure au temps de Saint Paul

4 Rapports de l’Epître aux Colossiens avec l’Epître aux Ephésiens

La ressemblance entre ces deux écrits est frappante, tant dans le sujet traité que dans l’ordonnancement de la pensée qui s’y développe, ou encore dans un certain nombre de détails et même d’expressions identiques.

Ainsi, on peut mettre en parallèle 25 passages de ces deux Epîtres, alors que ces lettres ne comportent que 4 chapitres (pour les Colossiens) et 6 chapitres (pour les Ephésiens) ! Qu’en conclure ? Un faussaire a rédigé l’une des deux ? Non.

St Paul écrit les deux lettres à la même période et les chrétientés à qui elles s'adressent sont dans des conditions semblables ; il traite par conséquent de sujets connexes ; et la dépendance mutuelle de ces deux écrits s'explique ainsi très naturellement.

D'un autre côté, chaque Epître, malgré ces coïncidences remarquables, a son originalité propre. Par exemple, la polémique si présente à l'égard des Colossiens, est inexistante dans l'Epître aux Ephésiens.

Dans Ephésiens I, 3-14, l'action de grâces de Paul est générale et porte sur les bienfaits apportés au monde par le Christianisme ; dans Colossiens I, 3-8, elle est particulière et remercie Dieu pour les excellentes dispositions où se trouvent les chrétiens de Colosses. Il n'y a presque rien de personnel dans l'Epître aux Ephésiens, ce qui n'est pas le cas pour l'Epître aux Colossiens.

Surtout, le sujet n'est pas le même : dans l'Epître aux Ephésiens, il s'agit de l'Eglise et de sa splendeur, tandis que l'Epître aux Colossiens enseigne plutôt sur la Personne du Christ.

Abbé Hervé Hygonnet, FSSP

L’Epître à Philémon



1 Epoque :

Petite lettre écrite par St Paul au cours de sa première captivité à Rome, elle est de la même période que les lettres aux Ephésiens et aux Colossiens comme il est expliqué supra. Elle date donc de l’an 62 environ.

2 Authenticité et occasion :

Les anciens auteurs la cite moins souvent que d’autres, car elle est fort brève et relativement privée, mais elle fait partie de toutes les versions officielles du Nouveau Testament ; elle est universellement reconnue comme canonique, c’est-à-dire faisant proprement partie de la Sainte Bible.

D’autre part, les pensées, les sentiments, les expressions elles-mêmes, c’est-à-dire tout ce qui fait reconnaître un auteur parlent en faveur de St Paul.

Le fond même de cette lettre en fait connaître l’occasion et le but : Onésime, esclave du chrétien Philémon (à Colosses) ayant offensé son maître s’enfuit à Rome pour s’y perdre dans la foule. Providentiellement, Onésime y rencontre Paul qui l’accueille bien, l’instruit, le baptise et se l’attache pour le service de l’Eglise. Il veut toutefois préalablement obtenir le consentement de Philémon, à qui il adresse donc cette Epître. Puisque Tychicus se rendait à Colosses, Paul lui adjoint Onésime et lui confie l’Epître à Philémon.

3 Plan et fond:

- Salutation accoutumée et action de grâces (versets 1 à 7)
- Paul intercède en faveur d’Onésime (v. 8 à 21)
- Conclusion et bénédiction apostolique (v. 22-25)

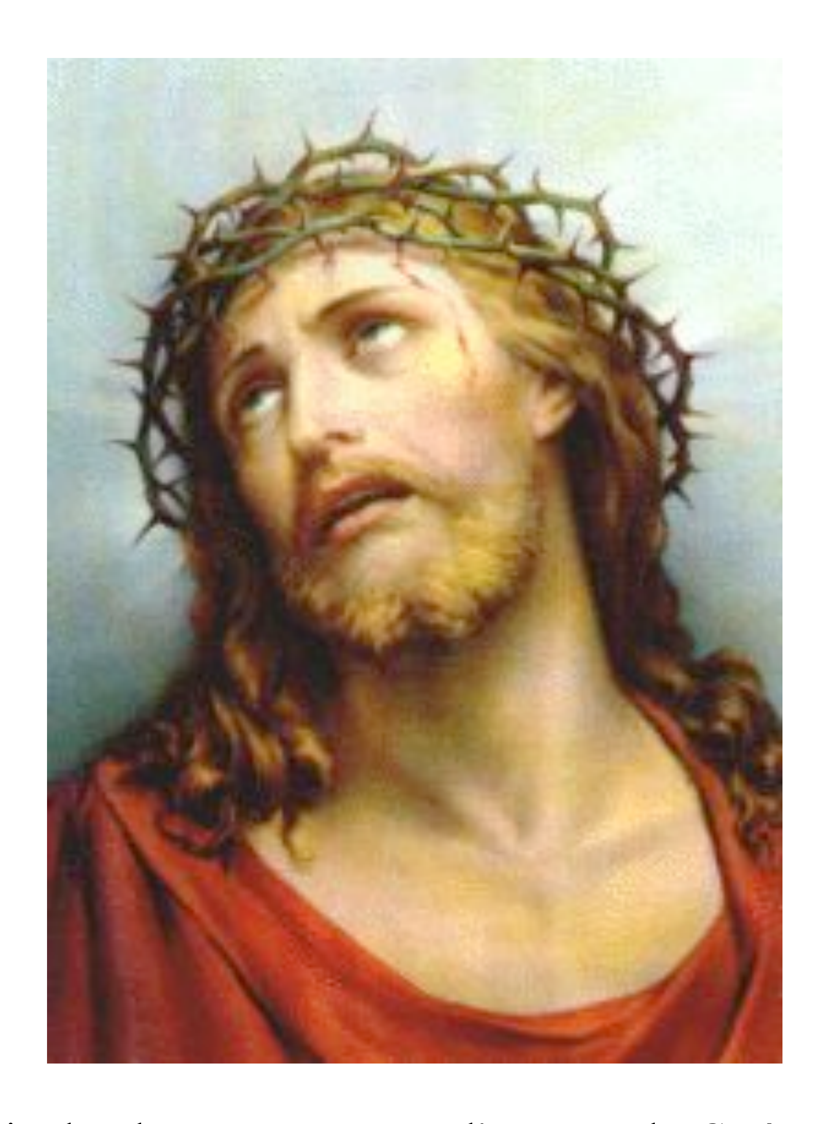
Petit écrit, il a une importance spéciale par la vive lumière qu’il projette sur la question si disputée de l’esclavage.
Sans révolution, la sagesse surnaturelle de l’Eglise commence déjà son œuvre civilisatrice.

D’autre part, cette lettre est extraordinairement délicate et belle, habile et urbaine. Paul déploie en la circonstance des qualités littéraires hors-pair qui rappellent aux lecteurs son niveau fort élevé d’éducation intellectuelle.

« A lire avec Foi et délectation » pourrait être le mode d’emploi de cette Epître unique en son genre.

Abbé Hervé Hygonnet, FSSP

Mundus Eum non cognovit – Jn. 1, 10. (Le monde ne L’a pas connu.)



Une fois de plus, nous venons d’entamer le Carême. L’Eglise a imposé à ses enfants la stricte obligation du jeûne. Non un jeûne impitoyable tel que l’impose le monde à ceux qui veulent exceller dans le domaine du sport ou de l’art, – mais une ascèse sérieuse tout de même. Les cendres sont déposées sur le front des fidèles: Homme, souviens-toi, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. Un jour, Dieu te demandera: qu’as-tu fait de ta vie? L’Eglise agit en accord avec cette pensée, car l’Eglise Mère pense à tout: le violet, couleur de la pénitence, est omniprésent. L’orgue se tait.

Ainsi, après six semaines de pénitence, l’Eglise de Dieu célèbrera avec ses millions d’enfants la grande fête de la vie éternelle et de la

résurrection. Et afin de bien pouvoir se concentrer sur la vie éternelle, il convient de repousser un peu la vie terrestre, en jeûnant et en faisant pénitence.

Dans cette grande tragédie qui est représentée, et à laquelle participent tous les chrétiens, l'Eglise montre aux hommes ce grand drame du Fils de Dieu, que le monde n'a pas compris, ce monde qui L'a maltraité et qui L'a tué. Et c'est toute cette souffrance que le Fils de Dieu a endurée pour nous. « Passus pro nobis: Il a souffert pour nous ». Pour nous sauver. Pour réparer ce qu'Adam avait perdu par sa désobéissance, le Christ s'est entièrement soumis, jusqu'à ce qu'il soit mort crucifié.

Ainsi pouvons-nous nous préparer à notre communion pascale. A la fête commémorative de notre baptême. Et nous serons conscients de ce que c'est : « être chrétien ».

Pendant les six semaines du Carême, nous allons méditer le sacrifice du Christ. C'est une ancienne tradition. Faisons-le dans l'esprit de l'Eglise: dans un esprit de simplicité et de sincérité. Si nous nous approchons des secrets de Dieu en tant qu'hommes qui se croient importants, nous nous ridiculisons devant Dieu. Car dans ce cas, notre attitude est un mensonge. En tant qu'homme, nous sommes assez insignifiants.

Lorsque les disciples de Jésus se croyaient importants, Notre Seigneur prenait un enfant sur Ses genoux et disait à Ses apôtres: devenez humbles comme ces enfants, sinon vous n'entrerez pas dans le Royaume de Dieu. Approchons donc les secrets de Dieu de façon à pouvoir accéder au royaume du bonheur éternel: en toute humilité, comme des enfants.

Oh Jésus de Nazareth, parlez-nous comme aux gens simples sur les rives du lac. Nous croyons que Vos paroles sont l'esprit et la vie: Vos chères paroles, qui sont éternelles.

Abbé Martin Kromann Knudsen, FSSP

Notre Père – 3ème partie.



Dieu le créateur, chapelle Sixtine

« *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé* ». (Jn 4, 34). C'est Notre Seigneur qui nous apprend ce qui devrait être au centre de notre vie. Accomplir la volonté de Dieu est sans doute au cœur de la vie chrétienne. Cette troisième demande du *Pater* est dans le prolongement logique des deux premières : quand la volonté de Dieu est faite, son règne arrive et son nom est sanctifié.

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, que tout le monde sur terre Vous obéisse avec la promptitude et la joie avec lesquelles les anges et les saints du Ciel Vous obéissent. Mais nous pourrions nous demander : quelle est la volonté de Dieu ?

Dieu nous a créés en vue du bonheur éternel. Il veut que nous entrions en possession de cette vie merveilleuse qui est notre véritable fin. Citons encore une fois Notre Seigneur : « *telle est la volonté de mon Père : que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle* » (Jn 6, 39). Voilà, notre fin, mais quels sont les moyens pour y parvenir ? Quels sont les moyens voulus par Dieu ? Ni moins, ni plus, mais simplement l'obéissance à ses commandements. Obéir à ses commandements c'est

justement faire la volonté de Dieu. Par cette troisième demande du *Pater*, nous demandons à Dieu la force d'observer ces commandements.

Saint Thomas d'Aquin, dans son commentaire du *Pater*, fait cette remarque importante : *« Jésus ne nous fait pas dire à notre Père :* faites votre volonté, *ni non plus :* que nous fassions votre volonté ; *mais :* que votre volonté soit faite. *Car deux choses sont nécessaires pour parvenir à la vie éternelle : à savoir la grâce de Dieu et la volonté de l'homme ».* Nous rencontrons ici le grand mystère de la liberté de l'homme face à Dieu. La volonté de l'homme peut s'opposer à la volonté de Dieu. Nous lui demandons ici de nous aider à ajuster notre volonté à la sienne. Dieu ne sauve pas l'homme sans sa libre coopération, mais nos plus grands efforts seraient inutiles sans la grâce divine. La volonté de Dieu doit être faite par nous.

Nous savons très bien que la volonté de Dieu est déjà faite au ciel : mais qu'elle le soit aussi sur la terre. Les cieux, au sens le plus fort, sont les Anges et tous les élus qui jouissent déjà du bonheur éternel. Ils connaissent Dieu, ils Le voient et ils jouissent de lui. Les Bienheureux sont déjà parvenus à leur fin. Mais il n'en est pas ainsi sur la terre. Nous sommes encore *in via*, sur le chemin vers la patrie céleste. Notre situation ici – bas est aussi très différente. Il y a parmi nous ceux qui vivent selon les commandements et leurs cœurs, bien qu'ils soient encore faibles, sont remplis par la grâce divine. La volonté de Dieu se fait donc en eux.

Mais il y a aussi des pécheurs sur cette terre qui sont toujours loin de Dieu. La volonté de Dieu doit se faire aussi en eux. Nous demandons donc qu'ils trouvent le chemin vers Dieu, qu'ils se convertissent et fassent ce qui est juste devant le Seigneur. Dans cette troisième demande, comme dans les autres, nous pouvons encore une fois constater l'universalité du *Pater noster.* La volonté de Dieu doit être faite absolument sur toute la terre, par tous les hommes. Personne n'est exclu de cette obligation et tous doivent se soumettre à Dieu.

La volonté de Dieu n'est pas abstraite. Elle s'exprime dans notre vie de chaque jour à travers les *devoirs d'état* : pour un père ou une mère de famille, c'est de s'appliquer dans l'éducation des enfants et dans le soutien mutuel, pour un jeune, c'est de s'appliquer dans les études, d'être au service en famille, de rendre service autour de soi, etc. Pour un enfant,

c’est d’obéir à ses parents. Tout cela semble être très simple et bien connu. Mais mettre cela en pratique, c’est beaucoup plus difficile. Et ces épreuves, ces maladies et la souffrance – accepter tout cela et y retrouver la volonté divine coûte vraiment beaucoup. C’est pourquoi nous devons demander à Dieu sa grâce.

Comme toute bonne prière, le *Notre Père* a commencé par mettre en premier ce qui est dû à Dieu : sa gloire et sa louange, cette gloire que nous les hommes lui rendons particulièrement lorsque nous accomplissons sa volonté en tout. Ce n’est qu’après que nous pouvons penser à nos besoins.

Il est bien vrai que nous pourrions présenter une longue litanie de demandes. Notre Seigneur nous commande de demander une seule chose : notre pain quotidien, notre pain de ce jour. Le pain symbolise ici tous nos besoins, matériels et spirituels.

Donnez-nous aujourd’hui notre pain de ce jour. Nous demandons à Dieu de nous donner non seulement ce qui nourrit le corps, mais encore et surtout ce qui nourrit l’âme.

Dans l’Écriture, le *pain* désigne non seulement le pain du boulanger mais tout ce qu’exige la vie, depuis les biens matériels nécessaires à notre existence corporelle jusqu’aux biens spirituels, aux grâces que Dieu accorde aux âmes pour leur sanctification en vue de leur salut.

Dans le désert, Dieu secourait le peuple hébreu par la manne. Jésus multipliait les pains pour rassasier les foules. Après tout, la foule qui l’écoutait aurait pu se rassasier par ses propres moyens. Mais le Seigneur montre qu’il ne méprise pas ces contraintes liées au fait que l’homme a un corps. Les chrétiens ont donc tout à fait le droit de demander à Dieu des biens matériels.

Le *Pater* est une prière quotidienne. Nous demandons aujourd’hui le pain d’aujourd’hui, le pain de ce jour ou de chaque jour, parce que le Seigneur nous a mis en garde contre un souci (exagéré) du lendemain pour ce qui concerne le *nécessaire de la vie*. Notre Père du Ciel y pourvoira : faisons-lui confiance. Un petit enfant ne doute pas que ses parents lui donneront à manger. Développons ce même abandon filial.

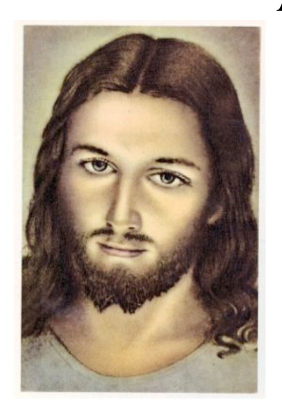
« *Ne vous inquiétez donc pas du lendemain : demain s'inquiétera de lui-même. A chaque jour suffit sa peine* » (Mt 6, 34). La manne que Dieu envoyait aux Hébreux devait être consommée le jour même : « *Je vais faire pleuvoir des cieux du pain pour vous : le peuple sortira et en ramassera chaque jour ce qu'il faut pour le jour.* » (Ex 16, 4).

Si les biens matériels sont légitimes, les biens de l'âme sont plus nobles et plus désirables. Les premiers entretiennent la vie naturelle et temporelle, les seconds la vie surnaturelle et éternelle. Notre âme a besoin d'une double nourriture spirituelle qui la fait participer à la vie même de Dieu : la parole de Dieu accueillie dans la foi, le Corps du Christ reçu dans l'Eucharistie.

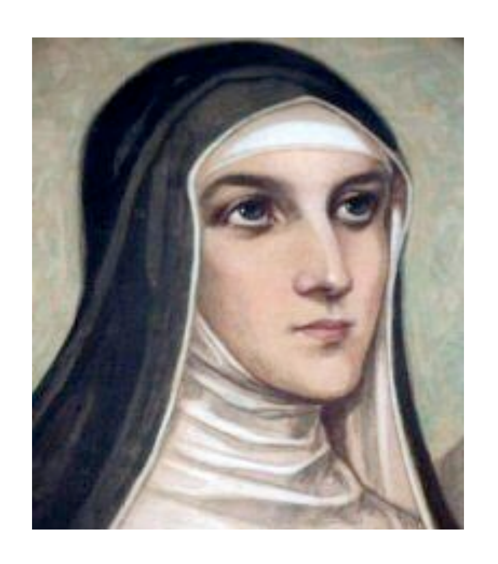
« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Mt 4, 4). Cette parole, nous la trouvons dans l'Ecriture Sainte. Nous la trouvons chaque jour dans la messe et dans le bréviaire. Mais il ne suffit pas de l'entendre ou de la lire. Il faut la « manger » c'est-à-dire il faut l'assimiler. Comme la nourriture matérielle est changée et devient notre corps, la Parole de Dieu doit rentrer dans notre âme en la changeant.

Dans le *Pater*, nous demandons enfin et surtout le pain sacramentel que nous mangeons à la messe : « *le pain que, moi, je donnerai, c'est ma chair, donnée pour que le monde ait la vie* » (Jn 6, 51). Il s'agit de Notre Seigneur réellement présent dans le sacrement de l'Eucharistie. Nous devons en manger abondamment si nous voulons avoir la vie en nous. Il se donne chaque jour et nous devons le recevoir le plus souvent possible. Comme nous nourrissons notre corps quotidiennement, pourquoi ne pas le faire ainsi pour notre âme. Elle doit aussi grandir.

Abbé A. Komorowski, FSSP



Saint Benoit et Sainte Scholastique





Saint Benoît de Nursie peut être considéré comme le fondateur du monachisme en occident. Il est fêté dans notre calendrier le 21 mars. Sa sœur, Sainte Scholastique, est fêtée le 10 février. Si l'un et l'autre sont bien connus de tous les chrétiens, la très profonde unité de vue qui animait leur action, l'est moins, alors même que Saint Bede et Saint Grégoire s'y sont longuement arrêtés. De même aussi l'influence du monachisme sur notre société occidentale mérite bien que nous mesurions tout ce que nous devons à ces deux grands saints.

I. Eléments Biographiques.

La seule biographie authentique de saint Benoît est contenue dans le second livre du pape saint Grégoire (540-604): Les Dialogues. Elle est plus riche en miracles qu'en dates historiques. Cependant saint Grégoire, bénédictin lui-même, est né sept ans avant la mort du saint moine et était en contact avec Honoré, abbé de Subiaco. Les écrits de Saint Bède sont plus tardifs puisqu'ils ne remontent pas avant 700, mais la grande érudition de leur auteur qui est l'un des esprits les plus remarquables du Moyen Age, leur donne un grand intérêt.

Saint Bède place la naissance de Saint Benoit vers 480 et voit dans Sainte Scholastique sa sœur jumelle. La vie de Saint Benoit est bien connue. Retiré du monde vers l'an 500 il vient vivre à Effide. Il commence la vie monastique dans la région de Subiaco, où il demeure à plusieurs reprises dans une caverne. Sa renommée grandit rapidement, et de nobles familles romaines lui envoient leurs enfants en tant qu'oblats. Mais suite à un conflit avec un prêtre local, il part vers 530 sur le Mont Cassin, où il fonde une abbaye sur l'emplacement d'un ancien temple dédié à Apollon. C'est là qu'il rédige la règle de saint Benoît, qu'il achève en 540. C'est là aussi qu'il meurt en 547.

Sainte Scholastique se consacre comme son frère, au Seigneur et vient habiter non loin de lui dans un monastère au pied du Mont-Cassin. Elle n'est connue qu'à travers la vie de son frère et décrite comme douce et discrète par saint Bède.

II Le fameux miracle

Le pape Saint Grégoire raconte ce miracle en ces termes : « Sainte Scholastique, venait voir son frère une fois par an. L'homme de Dieu se rendait vers elle dans le domaine du monastère, sans dépasser beaucoup la porte. Un jour, elle vint comme d'habitude, et son vénérable frère se rendit vers elle avec ses disciples. Ils passèrent toute la journée dans les louanges de Dieu et de saints entretiens. Quand la nuit tomba, ils mangèrent ensemble. Comme il se faisait tard, avec ces saints entretiens, la moniale lui fit cette demande : « Je t'en prie, ne me quitte pas cette nuit ; parlons jusqu'au matin des joies de la vie céleste. » Il lui répondit : « Que dis-tu là, ma sœur ? Je ne puis aucunement demeurer hors du monastère. »

La moniale, lorsqu'elle entendit le refus de son frère, posa ses mains, les doigts joints, sur la table, et inclina la tête sur ses mains pour prier Dieu, le Tout-Puissant. Quand elle releva la tête au-dessus de la table, les éclairs et le tonnerre éclatèrent avec une telle force, un tel déluge se mit à tomber, que ni le vénérable Benoît ni les frères qui l'accompagnaient ne purent faire un pas hors de l'endroit où ils étaient réunis.

Alors l’homme de Dieu, tout triste, se mit à se plaindre : « Que Dieu tout-puissant te pardonne, ma sœur. Qu’est-ce que tu as fait ? » Elle répondit : « Je t’ai prié, et tu n’as pas voulu m’entendre ; j’ai prié mon Dieu, et il m’a entendue. Maintenant, sors, si tu peux, quitte-moi et retourne au monastère. »

Lui, qui n’avait pas voulu rester, demeura là malgré lui, et c’est ainsi qu’ils passèrent toute la nuit à veiller, et ils se rassasièrent de leurs entretiens et de leurs échanges sur la vie spirituelle. Il n’est pas étonnant qu’une femme l’ait emporté sur lui car, selon la parole de saint Jean, Dieu est amour, et par un juste jugement, celle qui a aimé davantage a été la plus puissante.

Trois jours après, l’homme de Dieu, qui se tenait dans le monastère, leva les yeux en l’air et vit l’âme de sa sœur sortie de son corps, pénétrer dans le sanctuaire du ciel sous la forme d’une colombe. Se réjouissant qu’elle ait obtenu une si grande gloire, il rendit grâce par des hymnes et des chants de louange, et il envoya des frères rapporter le corps au monastère pour le déposer dans le tombeau qu’il avait préparé pour lui-même. Il arriva ainsi que la sépulture ne sépara pas les corps de ceux dont l’esprit, dans leur union à Dieu, n’avait jamais fait qu’un. »

Saint Grégoire a donc très vite compris la grande règle apostolique que tous les prêtres et maris connaissent : Ce que femme veut, Dieu le veut et il y a trois personnes dans la Sainte Trinité, cela fait quatre personnes contre nous : il vaut mieux obéir…

III. Une influence importante

La règle de Saint Benoit a profondément marqué la société. Son influence est considérable sur le monachisme en Occident et dans le monde, ainsi que sur toute la vie intellectuelle du christianisme. Cette règle est un idéal de vie en collectivité. C’est un des plus importants travaux écrits durant la formation de la société médiévale, incarnant en tant que telle l'idée d'une constitution écrite, et d'une autorité limitée par la loi. Elle présente des idées nouvelles pour l’époque comme une société sans distinction de naissance, et dans laquelle le travail manuel est regardé comme une action noble et non dérogeante.

L'objectif de cette règle est de parvenir à la sainteté en laissant la *"grâce de Dieu agir progressivement en soi"* :

- Respect du silence pour laisser parler Dieu
- Obéissance au supérieur
- Humilité, pauvreté et chasteté
- Partage du temps entre huit prières quotidiennes (dont les *vigiles* entre 2 et 3h du matin), le travail manuel (conçu comme une libération spirituelle) et les lectures sacrées (*lectio divina*).
- Division de la vie religieuse en des périodes régulières de sommeil, de prière, de lecture de la Sainte Écriture, de repos et de travail physique.

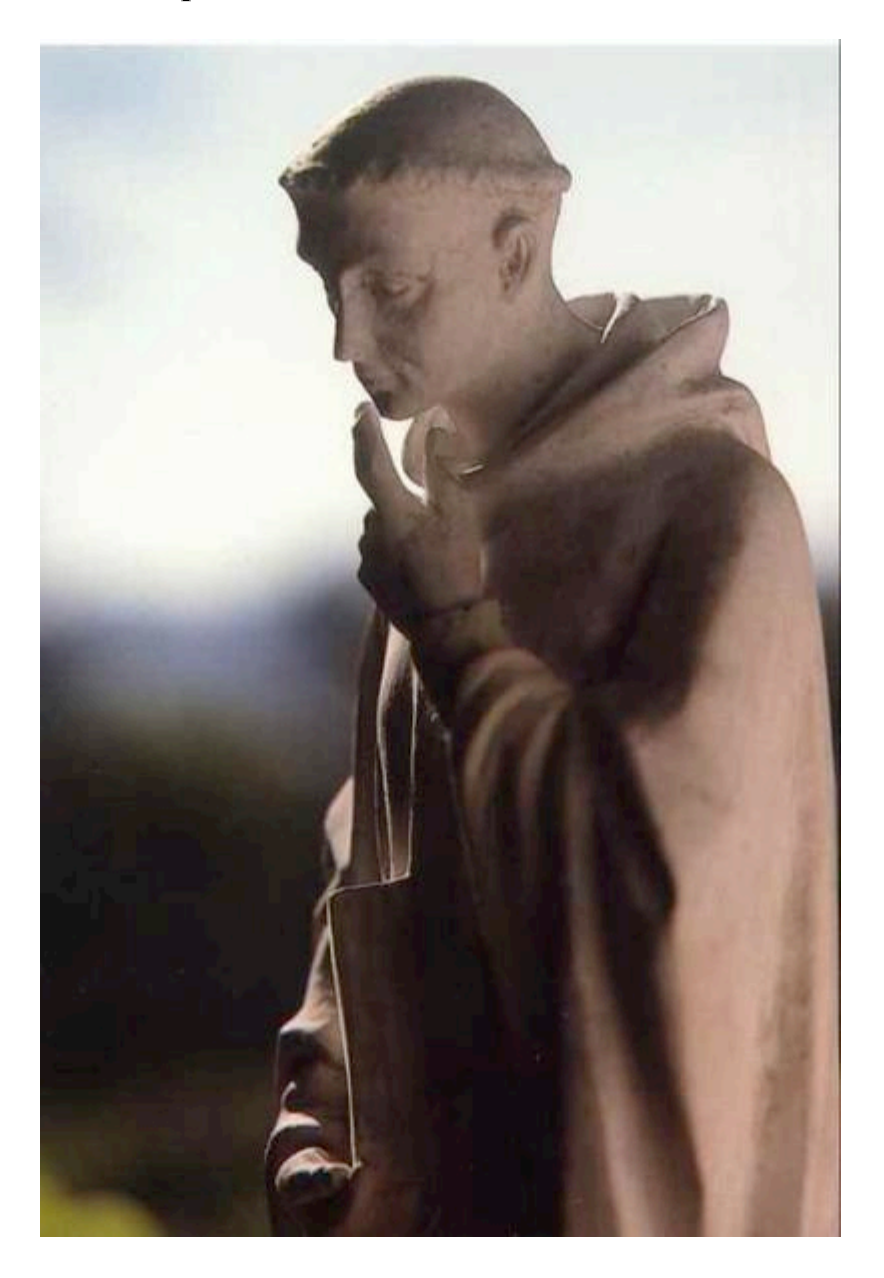
Au IXe siècle la règle de Benoît prend une importance décisive. L'empereur Louis le Pieux décide avec le conseil de l'abbé bénédictin Benoît d'Aniane de l'imposer à tous les monastères de l'Empire, c'est-à-dire pratiquement à tous les monastères d'Europe occidentale. Le synode d'Aix-la-Chapelle en 817 entérine cette décision.

Jusqu'au XIe siècle, les moines d'Occident seront tous bénédictins. Dans une période postérieure chez certains bénédictins, le travail intellectuel et l'enseignement remplacèrent les travaux agricoles, les artisanats, et les autres formes de travail manuel.

A notre époque. La règle de Saint Benoit est citée en exemple pour l'organisation des entreprises. En particulier elle encourage :

- le fait que le travail quotidien soit clairement réparti : chacun sait ce qu'il doit faire avec une répartition des tâches individuelles et un roulement pour les tâches d'intérêt général,
- le rôle qui est confié à l'abbé : *"une fois nommé, l'abbé saura qu'il doit servir et non asservir". Il doit donc remplir sa mission et accompagner ceux qu'il dirige dans l'accomplissement de la leur".* C'est ce qu'on demande aujourd'hui aux chefs d'entreprise.
- la notion de prise en compte de l'individualité en *"se pliant aux caractères multiples et en s'adaptant à tous selon les dispositions et l'intelligence de chacun".*
- la collégialité des prises de décision : *"chaque fois que des affaires importantes devront être traitées au monastère, l'abbé convoquera toute la communauté et dira lui-même de quoi il s'agit. Après avoir*

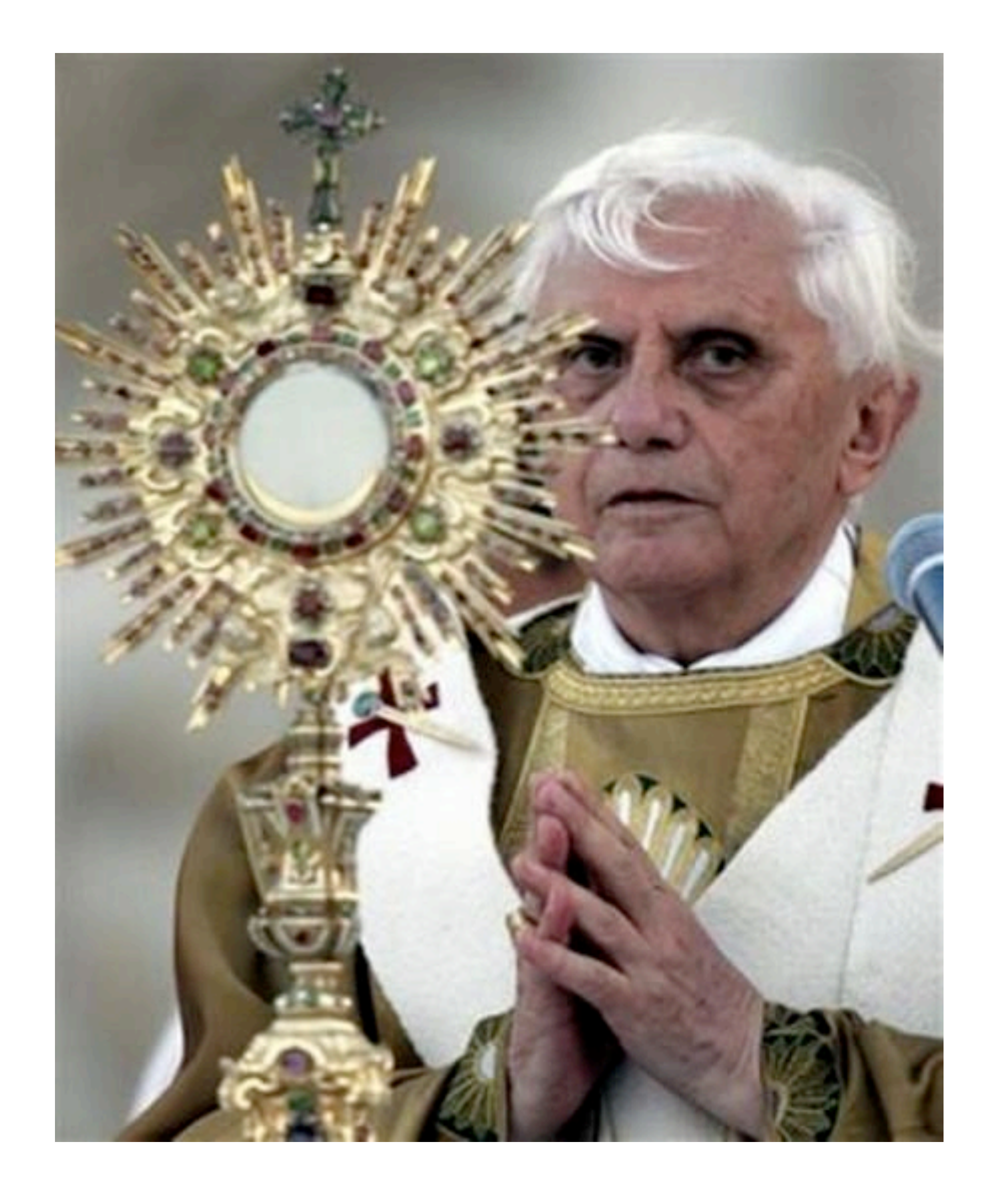
entendu l'avis des frères, il réfléchira et fera ce qu'il juge le plus utile". C'est ce que l'on attend d'un conseil d'administration.



Aujourd'hui, près de 24 000 bénédictins et bénédictines et 6 400 cisterciens et cisterciennes suivent la Règle de saint Benoît. L'action décisive de saint Benoît sur notre société justifie sa nomination comme saint patron de l'Europe, en 1964 par le pape Paul VI dans sa lettre apostolique « *Pacis nuntius* ». Benoît XVI a du reste choisi son nom de règne en s'inspirant de saint Benoît de Nursie et de Benoît XV. Mais nous ne devons peut-être pas oublier qu'à coté du saint moine il avait aussi une sainte moniale qui a su influencer son frère et à qui nous devons aussi beaucoup.

Abbé Arnaud de Boisse, FSSP

Soutenons le Très Saint-Père



Depuis quelques semaines notre Saint-Père le Pape, et à travers lui toute l'Eglise, est l'objet d'attaques très violentes, en particulier dans les médias, qui salissent Benoît XVI et discréditent la personne du pape, les actions de son pontificat et en particulier ses efforts pour faire grandir l'unité de l'Eglise.

Notre Saint-Père, lors de son élection au Siège de Pierre, reprenant les paroles de Notre-Seigneur : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups », avait bien conscience de la rude mission et des souffrances immenses qui l'attendaient en acceptant cette charge. Il fit alors appel à nos prières afin de ne pas défaillir dans sa mission. Aujourd'hui, plus que jamais, elles lui sont nécessaires pour tenir ferme le

gouvernail de la barque de Pierre dans la tempête.

Saint Jean Bosco, dans son célèbre songe dit « des trois blancheurs », nous indique les deux colonnes auxquelles doit être amarrée l'Eglise pour ne pas sombrer dans la tourmente : la Sainte Eucharistie et la Sainte Vierge Marie.

Afin de soutenir spirituellement le Saint-Père et en nous inspirant du songe de Don Bosco, **nous vous proposons de commencer, samedi 14 février, une neuvaine qui durera jusqu'au dimanche 22 février,** fête de la Chaire de saint Pierre. Ce même dimanche nous pourrons offrir notre communion aux intentions du Souverain Pontife et de toute l'Eglise. Soyons nombreux et fervents à supplier le Ciel de secourir le Pape et la barque de Pierre.

Vous trouverez ci-dessous le texte de la neuvaine proposée. Nous vous invitons à vous inscrire et à diffuser la neuvaine autour de vous. L'abbé John Berg, supérieur général de la Fraternité Saint-Pierre, transmettra au Saint-Siège le soutien de cette chaîne de prière.

Neuvaine pour le pape

Un Pater, trois Ave, un Gloria suivis de cette prière :

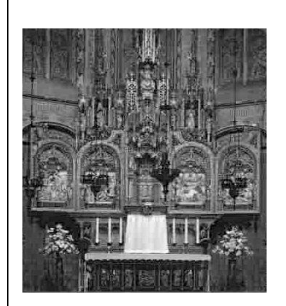
Prions pour notre Saint-Père le Pape Benoît XVI.
Que le Seigneur le garde, qu'il lui donne la vie, le rende heureux sur la terre et ne le livre pas au pouvoir de ses ennemis.

V. Tu es Pierre.
R. Et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise.

Prions.
Dieu éternel et tout-puissant, ayez pitié de votre serviteur notre Pape Benoît XVI, et, dans votre bonté, guidez-le dans la voie du salut éternel, en sorte que, par le don de votre grâce, il recherche ce qui lui plaît et l'accomplisse de tout son pouvoir. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen.

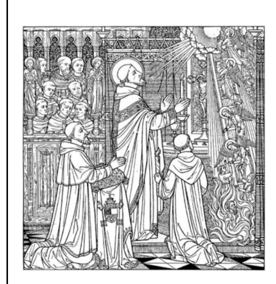
Mater Ecclesiae, ora pro nobis
Sancte Petre, ora pro nobis

Agenda



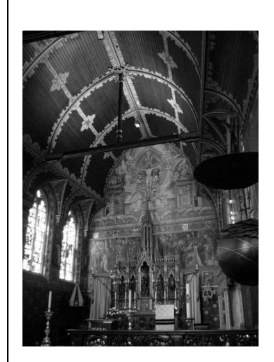
Messes en application du Motu Proprio « summorum pontificum » à **Utrecht**

La prochaine messe chantée célébrée en l'église St Willibrord, Minrebroederstraat 21, 3512 GS Utrecht aura lieu **le dimanche 15 mars, à 10h30**, pour le IIIè dimanche de Carême



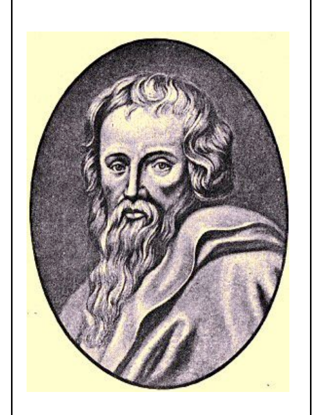
Messes en application du Motu Proprio « summorum pontificum » à **Bruxelles**

La prochaine messe chantée célébrée à l'église Sts Jean et Etienne, dite « des Minimes » rue des Minimes 62, 1000 Bruxelles, aura lieu **le dimanche 8 mars, à 17h30**, pour le IIè dimanche de Carême :



Messes en application du Motu Proprio « summorum pontificum » à **Bruges**

Les prochaines messes chantées célébrées à la basilique du Saint Sang, Burg 3, 8000 Bruges auront lieu les :
- **dimanche 29 mars à 17h**, pour le Ier dimanche de la Passion
- **dimanche 26 avril à 18h** pour le IIè dimanche après Pâques



CAUSERIES ET AUMONES DE CAREME :

Les vendredis de Carême 13 mars, 20 mars et 27 mars : messe basse à la chapelle Ste Thérèse suivie à la Maison St Aubain d'une causerie sur « Saint Paul, exemple pour notre temps ».
En guise de souper pour ceux qui le veulent, on prendra un simple bol de riz sur place, déposant une offrande (pour la Mission de la Fraternité en Colombie) qui peut représenter le prix du repas non pris. Fin à 21h30.



Cercle thomiste
Les prochaines réunions auront lieu les **18 mars et 22 avril de 19h30 à 21h30**, chaussée de Vleurgat 223, 1050 Bruxelles






Récollection de Carême

Dimanche 29 mars, Ier dimanche de la Passion.

Sur le thème : **« la Passion et la Confession, Pâques et la Ste Communion »**
Prédicateurs et confesseurs: abbé H Hygonnet et abbé A de Boisse

Le matin à la chapelle Ste Thérèse (5a rue Jean Ier)
9h30 : récitation du chapelet ; confessions
10h : Messe chantée

L'après-midi à la Maison (rue F Dufer 25)
11h45 Repas tiré du sac

13h-17h : prédications, méditations et confessions.
Les enfants feront une Récollection adaptée à leurs possibilités, pendant ce même temps.

Garderie dès après le repas pour les tout-petits.

Cette récollection est ouverte à tous : aidez-vous à préparer votre âme pour Pâques. S'inscrire svp par mail, courrier postal ou téléphone, en précisant le nombre d'adultes et d'enfants. Merci !

Quelques activités récentes

Mardi 13 et mercredi 14 janvier, la réunion coutumière des abbés de la région Benelux a lieu, à la Maison St Aubain.

Le Chanoine Michel Dangoisse, doyen du chapître cathédral de Namur, nous fait la grâce de deux prédications enlevées et judicieuses sur l'Apôtre St Paul dont il nous donne un peu de la saveur humaine et spirituelle. L'après-midi, nous pouvons visiter le tout-petit et très soigné Musée Hugo d'Oignies, au cœur de la ville.



Le lendemain, nous faisions le point sur nos différents apostolats, nous donnons mutuellement des nouvelles ; Pour quelques travaux, il est en outre fort utile et plus efficace d'être tous réunis.

Mais après tout cela, il nous reste encore du temps pour aller en Pèlerinage auprès du Bhx Dom Columba Marmion, à l'abbaye de Maredsous. Nous en profitons pour recommander les apostolats et les fidèles de la Région au Bienheureux et prenons un temps de prière personnel. Les dévotions étant faites, les abbés visitent la cafétéria et goûtent consciencieusement … la bière et le fromage du même nom que l'Abbaye !

En fin d'après-midi, les abbés Knudsen et Komorowski reprennent la route vers Amsterdam.

Début février, le frère Dominic-Mary, des Rédemptoristes transalpins traditionnels qui ont été réconciliés avec le St-Siège voilà un

peu plus d'une année, nous arrive d'Australie. Il vient quelques jours en Belgique, et reviendra peut-être encore un peu. Sa présence est une joie: nous sommes heureux d'accueillir un religieux d'une Société amie … et de pratiquer intensément la langue de Shakespeare!

Le 1er février, la XVIè Journée des Familles se déroule sous la forme d'une récollection spirituelle pour les adultes. La prédication est centrée sur le principe et le fondement de St Ignace, et sur les moyens de développer la vie spirituelle. Gageons que la Grâce a su toucher les âmes: haut les coeurs!



Ces dames à l'issue du repas, en grande conversation, café en mains !

Quelques-uns des participants se regroupent pour le Salut du Très Saint Sacrement, dans l'Oratoire de la Maison St Aubain…un peu petit. Du coup, on se presse autour de Jésus-Hostie. Mais on peut aussi profiter de la disponibilité des abbés pour une bonne confession.

Les servants ont eu juste après la Messe de 10h une petite réunion pour perfectionner le service de l'Autel.

Au cours de cet après-midi, les enfants suivent le catéchisme, puis s'instruisent sur la cérémonie de la Chandeleur, ses cierges, sa procession et son sens: car si c'est la fête des crêpes (et il y en eu au cours du repas!), c'est surtout une belle et joyeuse fête de la Ste Vierge et de l'Enfant-Jésus. Personne n'est oublié, car grâce au dévouement de deux jeunes filles, les tout-petits sont, eux aussi, pris en charge tout au long de l'après-midi.

Messes et Offices

Namur	
Chapelle Sainte Thérèse Rue Jean Ier (citadelle) le vendredi: messe à 19h ; le samedi: messe à 11h ; le dimanche et jours d'obligation: messe chantée à 10h	Cathédrale Saint-Aubain Place de la cathédrale du lundi au jeudi, adoration du Saint Sacrement à 11h55, puis messe basse à 12h30

Herstal (Liège)
Chapelle Saint Orémus Place Jean Jaurès Le dimanche et jours d'obligation : messe chantée à 9H45 et 11H Le samedi messe basse à 10H Le vendredi messe à 7H30 sauf le premier vendredi du mois où a lieu un salut du Saint Sacrement à 17H30 suivi de la messe à 18H Pour les autres jours: veuillez nous contacter au +32 (0) 81 74.25.74

Amsterdam
St Agneskerk Amstelveenseweg, 163 1075 XA Amsterdam Messe chantée chaque dimanche à 12h Messe basse du mardi au jeudi à 10H30 et du vendredi au samedi à 12h Pour les autres jours, veuillez nous contacter au +31 (0)2 06 62 94 70

Vlissingen:
Lieve-Vrouve Kerk, Stadhuis. Messe les 2eme et 4eme dimanches du mois à 17h

Fraternité St Pierre au Benelux

Pour joindre la Fraternité

Abbés H. Hygonnet et A. de Boisse,
Rue François Dufer, 25
B-5000 Namur
Tél. +32 (0) 81 74 25 74

Abbés M. Knudsen et A. Komorowski
Amstelveenseweg 161
NL 1075 XA Amsterdam
Tél. +31 (0)206 62 94 70

Internet : www.fssp.be

Pour aider la Fraternité

Belgique : Cpte 733-0256486-48
BIC: KREDBEBB / IBAN: BE11 7330 2564 8648
Pays-Bas : Cpte 67 29 22 258

Pour faire célébrer une messe

Messe 12 €

Neuvaine de Messes (neuf jours de suite) 120 €

Trentain grégorien (trente jours de suite) 420€

Contactez directement l’un des prêtres ou bien envoyez à l’adresse ci-dessus une lettre indiquant l’intention désirée.

Joignez le montant demandé (dans les limites du possible ; en cas de difficulté financière, donnez ce que vous pouvez.).